

# GRANDIR À LAUSANNE

BULLETIN DE LA DIRECTION DE L'ENFANCE,  
DE LA JEUNESSE ET DES QUARTIERS

PRINTEMPS 2021 **NUMÉRO 28**

LA VIE EN SANTÉ  
DE L'ENFANT À L'ÉCOLE



# LA SANTÉ, CE N'EST PAS SEULEMENT L'ABSENCE DE CORONAVIRUS

La santé : en cette période de pandémie, c'est une préoccupation au quotidien pour toutes et tous. Les enfants et les familles ont dû s'adapter à des changements de règles et de pratiques, à des fermetures de structures. Les professionnel·les de l'enfance ont été particulièrement mobilisé·es, durant la première et la deuxième vague, pour assurer les services essentiels. La santé est devenue un enjeu collectif, et la Ville de Lausanne vous remercie toutes et tous pour votre engagement et votre adaptation !

Mais la santé c'est beaucoup plus que l'absence de coronavirus. Elle concerne à la fois le corps et le mental, et des facteurs sociaux l'influencent fortement : le niveau de vie et la qualité des relations sociales, en particulier. D'un côté, cela nous rappelle que la pandémie peut toucher d'autres aspects de la santé, par exemple la santé psychique des jeunes. D'un autre côté, cela nous montre que nous pouvons agir à différents niveaux pour une santé globale.

Lausanne a été labellisée « Ville en santé » en janvier dernier, pour son action sur différents plans : activité physique, alimentation saine, actions de prévention, entre autres. Le label « Ville en santé » est aussi l'occasion de développer une stratégie pour favoriser la santé dans tous les lieux et sur tous les plans possibles.

L'école est aussi un lieu de vie et un lieu de santé. Elle dispose d'une série de spécialistes pour favoriser la santé dans ses aspects physiques, mentaux et sociaux. Leur rôle est bien sûr de permettre aux élèves de suivre leur formation, quels que soient les problèmes de santé qu'ils rencontrent. Mais le but est surtout d'apprendre aux enfants et aux jeunes à agir pour leur santé, et pour celle des autres ! Dans ce numéro de Grandir, j'espère que vous trouverez des ressources pour favoriser la santé des enfants et des jeunes, mais surtout qu'il vous rappelle que vous pouvez aussi agir pour cet enjeu qui nous touche si fort, individuellement et collectivement !

DAVID PAYOT DIRECTEUR DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES QUARTIERS  
DE LA VILLE DE LAUSANNE

# LA SANTÉ DE L'ENFANT, C'EST SI PRÉCIEUX

Préserver et favoriser la santé des enfants, c'est le travail des professionnel·les du Service de santé et prévention (SSPR) de la Ville de Lausanne.

Connaissez-vous les infirmier·ières qui travaillent dans les écoles de vos enfants ? Qui sont-elles/ils ? Comment les contacter ?

## QUI EST L'INFIRMIER·IÈRE SCOLAIRE ?

C'est un·e infirmier·ière en santé communautaire qui œuvre pour que l'école devienne un lieu de vie en santé pour les élèves.

L'infirmier·ière travaille :

- pour l'enfant ;
- avec la famille et l'entourage ;
- en partenariat avec les professionnel·les de l'école ;
- en collaboration avec des professionnel·les externes à l'école ;
- dans le respect de la confidentialité liée à sa fonction : le secret professionnel.

## QUE FAIT L'INFIRMIER·IÈRE SCOLAIRE ?

Pour l'ensemble des élèves, elle/il fait :

- les contrôles de vue ;
- les entretiens de santé avec les enfants en 2P et leur famille ;
- Elle/il rencontre en entretien chaque enfant qui le demande et prend le temps de l'écouter pour comprendre ses besoins.

Avec la/le médecin scolaire, elle/il :

- fait des visites médicales ;
- propose, avec l'accord des parents, de rattraper ou faire les vaccins recommandés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ;
- met en place, si l'enfant a une maladie chronique (diabète, épilepsie, allergie, asthme, etc.), les mesures nécessaires pour faciliter son accueil dans l'école.

Votre enfant va bientôt commencer ou changer d'école et a une maladie chronique ou un besoin particulier ? Appelez le 021 315 66 26 (SSPR), un·e infirmier·ière prendra contact avec vous pour préparer l'accueil de votre enfant à l'école.

Quand l'enfant va mal, l'infirmier·ière – avec la/le médecin scolaire si besoin – accueille l'enfant, évalue sa situation et l'oriente vers les professionnel·les compétent·es en fonction de la nature du problème :

- accident, problème médical ;
- mal être psychique ;
- conflit, harcèlement, violences ;
- négligences, maltraitements ;
- événement de la vie (décès, séparation, etc.) ;
- toute autre situation problématique pour l'enfant.

En cas de problème médical grave, c'est bien sûr la Centrale des urgences – 144 – qui est appelée.

Quand le parent s'inquiète pour l'enfant, l'infirmier·ière et la/le médecin scolaire peuvent être contacté·es pour un entretien, apporter leur expertise et leur soutien dans l'intérêt de l'enfant.

## ET LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE ?

Les prophylaxistes dentaires rencontrent chaque année, en classe, l'ensemble des élèves des écoles obligatoires de Lausanne pour :

- leur apprendre les gestes d'un bon brossage des dents ;
- encourager le brossage des dents après les repas ;
- connaître les aliments qui protègent la santé des dents et des gencives et les aliments à éviter.

Des dents bien entretenues pour les garder saines, c'est la qualité du sourire et de la santé!

Les dentistes effectuent, avec les assistant·es dentaires, le dépistage dentaire de tous et toutes les élèves des écoles obligatoires. Les parents sont informés du résultat du dépistage pour leur enfant et si des soins dentaires supplémentaires sont nécessaires. Dans ce cas, ils doivent prendre rendez-vous chez un·e dentiste de leur choix pour faire réaliser les soins. Les soins dentaires sont facturés aux familles.

**Souscrire une assurance dentaire et orthodontique pour les enfants est encouragé. Y avez-vous déjà pensé?**

Le SSPR de la Ville de Lausanne compte sept cabinets dentaires et un cabinet d'orthodontie avec plateaux techniques de qualité. Sur inscription et rendez-vous, des dentistes et des orthodontistes y soignent exclusivement les enfants en âge scolaire.

**Pour toute question concernant la prophylaxie, le dépistage dentaire, les inscriptions, les cabinets de l'office dentaire ou les éventuelles aides financières, vous pouvez contacter le 021 315 67 15 (SSPR, office dentaire).**

## **ET LE SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE ?**

Des prestations de psychologie, de psychomotricité et de logopédie (PPLS) sont à disposition des enfants, des familles et de l'école durant toute la scolarité obligatoire (1P à 11S) pour :

- aider les enfants en difficultés à l'école et dans leur développement ;
- apporter des compétences et des connaissances spécifiques aux enseignant·es et aux directions des établissements ;
- réfléchir avec les parents et l'école comment ajuster l'environnement scolaire pour les enfants en difficultés.

## **Quels sont les mandats des PPLS ?**

Aider l'école grâce à des conseils autour des situations d'élèves en difficultés, grâce à un travail en réseau avec l'ensemble des actrices et acteurs actifs à disposition de l'élève (monde médical, socio-éducatif, institutionnel), grâce à des activités de prévention.

Aider les enfants et les familles grâce à des évaluations préliminaires, des entretiens de guidance parentale (en présence d'un·e interprète s'il y a besoin), des consultations, des bilans et des suivis.

## **Comment accéder à une prestation de psychologie, de psychomotricité ou de logopédie ?**

À la demande des parents, souvent sur conseil de l'école, et en général après un échange entre les professionnel·les du milieu scolaire.

**D'autres professionnel·les de l'école au service du bien-être de l'élève et de sa famille : la/le médiateur·trice, l'assistant·e social·e scolaire, l'éducateur·trice scolaire.**

# ACTUALITÉS

## Places de jeux

Nouvelles installations et réalisations :

- Esplanade de Montbenon, ouverture au printemps.
- La Promenade de la Solitude, ouverture en juin.
- Rénovation de Mon-Repos, ouverture en juin.
- Installation de nouveaux jeux au Parc des Casernes.
- La brochure «Jouer & Explorer» disponible au Bureau lausannois pour les familles.

[www.lausanne.ch/placesdejeux](http://www.lausanne.ch/placesdejeux)

## Renouvellement du conseil et des commissions d'établissements

À l'automne 2021, des assemblées de parents seront organisées dans tous les établissements scolaires lausannois pour élire les représentant-es des parents de chaque Commission.

Les dates seront transmises aux parents à la rentrée. [www.lausanne.ch/cet](http://www.lausanne.ch/cet)

## Appel à projets 2021 du Bureau lausannois pour les familles - BLF

Un appel à projets pour donner l'élan à de nouvelles initiatives facilitant la vie des familles lausannoises avec une offre accessible. Tous les domaines sont possibles. Délai d'inscription : vendredi 29 octobre.

[www.lausanne.ch/blf](http://www.lausanne.ch/blf)

## Pour moi la charge mentale c'est...

Le BLF a mis en lumière vos témoignages à travers 5 scénettes jouées par des comédiennes.

Le sujet est également développé par une spécialiste de la question.

[www.lausanne.ch/chargementale](http://www.lausanne.ch/chargementale)

## Journée internationale des familles

Le mois de mai fête la diversité des familles et le respect des différences. Une bibliographie sur ce thème est à disposition à la bibliothèque jeunesse. Le BLF vous propose une histoire issue de la mallette pédagogique des familles arc-en-ciel et une interview de sa co-présidente.

À visionner sur [www.lausanne.ch/blf](http://www.lausanne.ch/blf)

# INFOS PRATIQUES

## Une année COVID vue par les enfants

Comment les enfants vivent la pandémie ? Que n'ont-ils pas pu faire ? Quels ont été leurs petits plaisirs et leurs plus grandes difficultés ?

À travers des affiches dessinées, commentées et rédigées, Pousses Urbaines récolte les expériences et témoignages des enfants.

Exposition virtuelle à partir du 23 juin :

[www.pousses-urbaines.ch](http://www.pousses-urbaines.ch)

«Mon année COVID» est un projet porté par la Délégation à l'enfance de Lausanne.

## Hotlines

### POUR LES JEUNES

- CIAO.ch : site d'informations et de conseils pour les jeunes
- 147: conseils et informations pour les jeunes 24h/24 de manière gratuite et confidentielle

### POUR LES PARENTS

- monado.ch : informations, conseils et outils utiles aux parents sur toutes les thématiques
- Division interdisciplinaire de santé des adolescents du CHUV : des consultations pour les adolescent-es de 12 à 20 ans, assurées par une équipe de médecins, conseillères en santé sexuelle, diététiciennes, psychologues et assistantes médicales. Sur rendez-vous : 021 314 37 60
- Hotline cantonale Centrale des solidarités 0800 30 30 38 ayant pour but d'aider les personnes isolées et de leur offrir une aide concrète dans le quotidien.

Encore plus d'infos dans le répertoire du BLF

[www.lausanne.ch/coronavirus-blf](http://www.lausanne.ch/coronavirus-blf)

## Que faire pendant les vacances ?

Offres pour enfants et jeunes.

Le bureau lausannois d'accueil vacances est à votre disposition : Pl. Chauderon 7A, niveau Terrasse, tél. 021 315 68 22/65

[www.lausanne.ch/jeunessevacances](http://www.lausanne.ch/jeunessevacances)

## Vacances scolaires et jours fériés

**PENTECÔTE** lundi 24 mai

**ÉTÉ** du vendredi 2 juillet (fin des cours) au lundi 23 août (début des cours)

**JEÛNE FÉDÉRAL** lundi 20 septembre

**AUTOMNE** du vendredi 15 octobre (fin des cours) au lundi 1er novembre (début des cours)

**HIVER** du jeudi 23 décembre (fin des cours) au lundi 10 janvier (début des cours)

## Fêtes du bois

Les fêtes du bois sont annulées en raison de la pandémie. Des animations seront proposées aux classes 1-6P sur le thème des «Fables de Jean de La Fontaine». Le détail des activités sera communiqué séparément.

## Devoirs accompagnés

À la rentrée prochaine, les devoirs accompagnés (DAC) 3-8P débiteront le lundi 6 septembre. Les DAC 9-11S débiteront le lundi 13 septembre 2021.